

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2019 - 18H 30

ORDRE DU JOUR

-----oooOooo-----

FINANCES

- 1 - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT PAR GIER PILAT HABITAT POUR COUVRIR LE FINANCEMENT PARTIEL DE TRAVAUX DIVERS D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE
- 2 - ADMISSIONS EN NON VALEUR

ACTION SOCIALE

- 3 - DÉMARCHÉ "VILLE AMIE DES AÎNÉS" - CRÉATION DU CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

- 4 - ESPACE DE VIE SOCIALE DE FONSALE - RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT, PROJET SOCIAL ET RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX
- 5 - ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - BONUS MIXITÉ ET HANDICAP - AVENANT N°1
- 6 - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE - AVENANT
- 7 - RÉGLEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES PÉRISCOLAIRES - MODIFICATION
- 8 - JEUNESSE - DISPOSITIF INITIATIVES LOCALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION
- 9 - MERCREDIS DÉCOUVERTE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- 10 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE SESAME

CULTURE

- 11 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - RÉGLEMENT INTÉRIEUR - MODIFICATION
- 12 - PROJET DE CHARTE DE COOPÉRATION CULTURELLE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE
- 13 - FÊTE DE LA SCIENCE 2019 - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UN VILLAGE DES SCIENCES
- 14 - SAISON CULTURELLE 2019 / 2020 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET DIFFÉRENTS ACTEURS LOCAUX
- 15 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU COMITÉ DES FÊTES

PATRIMOINE COMMUNAL

- 16 - ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER (SIARG) - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE

- 17 - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2019 - EXPOSITION DE 20 PHOTOS - CONVENTION DE CESSIION DE DROITS D'AUTEUR AVEC L'ASSOCIATION IGUERANDE

SPORTS

- 18 - RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DES ANIMATIONS MUNICIPALES
19 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION "SCHOOL YARD RIDERS"

PREVENTION - SECURITE

- 20 - INSTALLATION D'UNE CAMÉRA DE VIDÉO-PROTECTION AUX ABORDS DU COLLÈGE PIERRE JOANNON ET DU COLLÈGE SAINTE-MARIE - CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ET LA COMMUNE

POLITIQUE DE LA VILLE - LOGEMENT - HABITAT

- 21 - MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DE SAINT-CHAMOND - CONVENTION PARTENARIALE AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
22 - CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE - AVENANT N°1

URBANISME - OPERATIONS FONCIERES

- 23 - LANCEMENT D'UNE SEPTIÈME PROCÉDURE DE CESSIION DES IMMEUBLES À SAINT-ENNEMOND - INFORMATION
24 - CESSIION BOUSSIÈRE - 24 GRANDE RUE DE SAINT-ENNEMOND
25 - CESSIION DE LA CURE D'IZIEUX - PRISE EN COMPTE DES TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE
26 - PROJET DE DUP LAVIEU - BILAN DE LA CONCERTATION

TRAVAUX - BATIMENT - VOIRIE - RESEAUX

- 27 - RUE DU TRANCHARD - CONVENTION DE SERVITUDES POUR OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ AU PROFIT D'ENEDIS
28 - LA VALLA EN GIER - CONVENTION DE SERVITUDE POUR OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ AU PROFIT DU SIEL
29 - DÉCONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE ET SES ANNEXES SIS 67 RUE PÉTIN GAUDET - CONVENTION OPÉRATIONNELLE ENTRE LA VILLE, SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE, GIER PILAT HABITAT ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'OUEST RHÔNE-ALPES (EPORA) - AVENANT N° 1

INTERCOMMUNALITE

- 30 - SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE - COMPOSITION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN SUITE AU RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMANDE PUBLIQUE

- 31 - CONVENTIONS CONSTITUTIVES DE TROIS GROUPEMENTS DE COMMANDES (DÉMOLITION, DIAGNOSTIC ET GESTION DES SOLS) AVEC SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE ET LA VILLE DE SAINT-ETIENNE

RESSOURCES HUMAINES

- 32 - COMPTE ÉPARGNE TEMPS - MODIFICATION DES MODALITÉS D'UTILISATION
33 - ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTÉ PAR SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS ET/ OU ACCORD-CADRES CONCERNANT LES FORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET À LA CONDUITE DE VÉHICULE (HORS CHAMPS DES FORMATIONS ORGANISÉES PAR LE CNFPT)

34 - RESPONSABLE DU RESTAURANT MUNICIPAL - RENOUELEMENT DE CONTRAT - TRANSFORMATION EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

35 - POSTE DE CHARGÉ DE MISSION COMMERCE

36 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

COMPTES-RENDUS

37 - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS CONSENTIE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

38 - RELEVÉ DES MARCHÉS, CONVENTIONS ET CONTRATS DIVERS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES (ARTICLE L 2122-22-4ÈME DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)